



2, 4-D ESTER 700

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit :	2, 4-D Ester 700*
Utilisation du Produit :	Herbicide phénoxy pour mauvaises herbes à feuilles larges.
Fabricant/Fournisseur :	LA COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE LTÉE. 945 Marion St. Winnipeg, Manitoba R2J 0K7 www.ipco.ca
Entrée en Vigueur :	le 02 février 2018

*Ce produit est réglementé en Vertu de la Loi sur les Produits Antiparasitaires

2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets de la Surexposition :

Voie d'exposition :	Par inhalation, contact avec les yeux, ingestion, contact avec la peau.
Inhalation :	Peut provoquer des maux de tête, des nausées et un manque de coordination. Peut être nocif si inhalé.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une faible irritation des yeux.
Contact avec la peau	Attention: irritant pour la peau. Peut sensibiliser la peau.
Ingestion :	Peut-être nocif si avalé. L'aspiration comporte un risque d'avaler le produit. Provoquera vomissements, nausées et diarrhées

3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

COMPONENT	NUMERO CAS	% (W/W)
2,4-Dichlorophénoxyacétate, ester de 2-éthylhexyle	25168-26-7	88.32 – 93.78
Distillats Légers (de pétrole), hydrotraités	64742-47-8	1.88 – 2.00
Autres ingrédients		4.22 – 9.80

Ingrédients qui ne sont pas énumérés sont propriétaires ou non dangereux

4: PREMIERS SOINS

En cas d'empoisonnement, faire appel au médecin ou à un centre anti-poison IMMÉDIATEMENT.

Inhalation :	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement
Ingestion :	Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente
Peau :	Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666

La Coopérative Interprovinciale Ltée – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :

FDS # 011

PA# 32882

le 02 février 2018

Page 1 of 5

Yeux : garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Emporter le contenant, l'étiquette, le nom du produit et le numéro d'homologation lorsque vous cherchez à obtenir une aide médicale

Soins Médicaux
D'urgence :

Il n'existe aucun antidote spécifique. Traitez et surveillez les symptômes de toute intoxication systémique. Contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie par aspiration. Ne pas provoquer le vomissement. Ce produit peut causer une légère irritation des yeux. La surexposition au 2,4-D peut entraîner une toux, une sensation de brûlure, des étourdissements et une perte temporaire de coordination. D'autres effets possibles de surexposition sont la fatigue, la faiblesse musculaire et la nausée.

5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Risques D'incendie
ou D'explosion : Vapeurs toxiques dans des conditions de température élevée. Prévenir la contamination des sources d'eau en retenant l'eau utilisée pour combattre l'incendie

Moyens D'extinction : Dioxyde de carbone, mousse, brume d'eau, poudre sèche

Risques de Produits
Combustibles : Pas disponible

Produits Dangereux
de Combustion : Émanations de vapeurs nocives lors d'un incendie.

Moyens D'extinction
Spéciaux : Refroidir les contenants et les structures exposés au feu avec un jet d'eau. Pulvériser de l'eau sur les vapeurs afin de les disperser; réallumage possible. Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection

6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

En cas d'un déversement, absorber le produit avec un matériel inerte et éliminer selon les règlements applicables

7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur, D'étincelles, et de remplissage de contenants. Tenir à l'écart des enfants. Prévenir le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas entreposer près d'engrais, produits alimentaires, graines, insecticides ou fongicides. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ou les sources d'eau domestiques. Si cela se produit, aviser la police ou les autorités locales.

8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites D'exposition:

2,4-Dichlorophénoxy acétate, ester de 2-éthylhexyle
DL50-Orale aiguë : 650 mg/kg (Rat)
DL50-Cutanée aiguë : > 4000 mg/kg (Lapin)
T.L.V. (ACGIH) : Pas disponible
CL50 : > 2.66 mg/L (4h, nez seulement) (Rat)

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666

La Coopérative Interprovinciale Ltée – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :

FDS # 011

PA# 32882

le 02 février 2018

Page 2 de 5

Distillats Légers (de pétrole), hydrotraités

DL50-Orale aiguë : > 15, 000 mg/kg (Rat)

DL50- Cutanée aiguë : > 3160 mg/kg (Lapin)

T.L.V. (ACGIH) : Total Hydrocarbures: 1200 mg/m³

CL50 : Pas disponible

Mesures d'ingénierie

Veillez vous référer à l'étiquette du produit. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser des boîtiers de processus, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques afin de maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou réglementaires. Lors de la manipulation de plus de 401 L d'herbicide liquide 2,4-D Ester 700 par jour, Les travailleurs doivent également utiliser un système fermé

Protection des yeux/du visage

Protection de la peau et du corps

Manipulation du concentré (mélange et chargement): porter des combinaisons sur un manchon à manches longues Chemise, pantalons longs, gants résistant aux produits chimiques, chaussettes et chaussures. Rincer les gants avant suppression. Manipulation de la solution de pulvérisation diluée (pendant l'application, la réparation ou le nettoyage Équipement): porter des combinaisons sur une chemise à manches longues, pantalons longs, résistant aux produits chimiques Des gants, des chaussettes et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever. Les gants ne sont pas nécessaires pendant l'application lorsque l'applicateur est dans un tracteur joint ou un Cockpit d'avion fermé . Les mélangeurs / chargeurs / applicateurs à l'aide d'armes de poing mécaniquement pressurisées doivent porter un Respiratoire s'ils manipulent plus de 7,5 L par jour. NE PAS manipuler plus de 12 L par jour

Protection respiratoire

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité

9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique :

Liquide

Apparence et Odeur :

Couleur brunâtre, odeur de solvant

Poids Spécifique :

(@ 20 °C)

1,1300 kg/L

Densité de Vapeur :

(Air = 1)

Distillats Légers (de pétrole), hydrotraités : > 7.5

Solubilité Aqueuse :

Émulsifiées

Solubilité dans L'eau :

Pas disponible

Point de Congélation :

< 0°C

Volatilité en % par

Volume :

Pas disponible

Point D'ébullition :

Distillats Légers (de pétrole), hydrotraités : 237 - 277°C

Seuil de L'odeur (ppm) :

Pas disponible

Coefficient de

Répartition eau/huile :

Pas disponible

Pression de Vapeur :

(mm d'Hg)

Distillats Légers (de pétrole), hydrotraités : 0 Kpa @ 20°C

Taux D'évaporation :

Distillats Légers (de pétrole), hydrotraités : < 0.001 (acétate de n-butyle= 1)

pH : (1% Sol'n)

5,0

Viscosité :

34.4 cps @ 20°C

Point D'éclair et

Méthode de

Détermination : (°C)

> 93.3°C (Tag coupelle fermée)

Limite D'inflammabilité

(% en Air) :

Distillats Légers (de pétrole), hydrotraités: Inférieure : 0.5

Supérieure : 4.8

Température

D'Auto-Ignition : (°C)

Distillats Légers (de pétrole), hydrotraités : 243°C

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666

La Coopérative Interprovinciale Ltée – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :

le 02 février 2018

FDS # 011

PA# 32882

Page 3 de 5

10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Température de Décomposition : (°C)	Non établi
Stabilité :	Stable dans les conditions normales.
Produits à Éviter :	Acides, bases et agents oxydants
Produits de Décomposition Dangereux :	Chlorure d'hydrogène, dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et autres composés chlorés.
Polymérisation ou Condensation Dangereuse :	Ne se produit pas
Conditions à Éviter :	Températures élevées, étincelles, flammes et autres sources d'allumage

11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Absorption Cutanée :	Acute Cutanée LD50 (Rat) >4000 mg/kg.
Ingestion :	Acute orale LD50 (Rat) 737 mg/kg
Inhalation :	CL50: 2.66 mg/L (4h, nez seulement) (Rat)
T.W.A. (ACGIH) :	Total des hydrocarbures : 1200 mg/m ³
Effets de L'exposition Chronique :	Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer l'apparition de symptômes aux reins ou au système nerveux central.
Effets Mutagènes :	Certains tests se sont avérés positifs et d'autres négatifs mais la majorité des résultats ont démontré que 2,4-D n'est pas mutagène. Les produits similaires à la composante d'hydrocarbures ne sont pas considérés comme étant mutagéniques.
Effets Cancérigènes :	Le Centre International de recherche sur le cancer (CIRC) place l'exposition aux herbicides de type chlorophénoxye dans la classe des carcinogènes 2B ; il existe peu de preuve de la cancérogénicité sur les humains. Des études alimentaires plus récentes sur la durée de vie des rats et des souris n'ont démontré aucun potentiel carcinogène pour 2,4-D. Les produits similaires à la composante d'hydrocarbures ne sont pas considérés comme étant mutagènes et il est peu probable qu'ils causent des tumeurs.
Effets Tératogènes :	Des études avec 2,4-D conduites sur des animaux de laboratoire ont démontré que les fœtus étaient plus légers et que la progéniture éprouvait des retards de croissance mais ces résultats provenaient de doses toxiques aux mères. Les produits similaires à la composante d'hydrocarbures ne sont pas considérés comme étant des intoxicants tératogéniques.
Effets Sur la Reproduction :	Aucun effet sur la reproduction attribuable au 2,4-D n'a été relevé lors des études en sur les animaux de laboratoire.

12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Données sur le 2, 4-D 2-EHE ou formulation EC**

96-Heure CL50 (mg/L) : 7.2 (Truite arc-en-ciel)
 96-Heure CL50 (mg/L) : > 5 (Crapet arlequin)
 48-Heure EC50 (mg/L) : > 5 (Daphnées)
 DL50 Orale (mg/kg) : > 5620 (Cailles)
 CL50 Diététique (ppm) : >5620 (canard colvert)

Informations sur le devenir chimique: Des études pratiques et en laboratoire démontrent que le 2,4-D 2-EHE se dégrade rapidement en acide de base. La demi-vie de l'acide ainsi produit varie de quelques jours à quelques semaines.

En cas d'urgence appeler le CANUTEK au 613-996-6666

La Coopérative Interprovinciale Ltée – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :

FDS # 011

PA# 32882

le 02 février 2018

Page 4 de 5

13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer les résidus dans un incinérateur approuvé ou dans une installation de traitement ou d'élimination des résidus selon les règlements applicables. Ne pas éliminer aucun résidu dans un égout local ou dans les déchets domestiques.

14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Ce produit est classé comme «**non réglementé**» en vertu du règlement de la Loi sur le transport des marchandises dangereuses

15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Numéro D'enregistrement Loi Sur Les Produits Antiparasitaires : Pour de Plus Amples Renseignements, Composer :	32882 204-233-3461
État de la FDS : Remplace la ftss Datée du :	nouveau nouveau

16: RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Classification Simdut : Avis :	B3, D2B Les renseignements ci-inclus sont fournis de bonne foi au service du client. Quoique ces renseignements aient été obtenus de sources qui sont reconnues être fiables, la Coopérative Interprovinciale Limitée ne peut pas garantir sa fiabilité et n'assume aucune responsabilité pour les conditions qui peuvent découler de son utilisation.
-----------------------------------	---